



Collectif  
« Migrant-e-s bienvenue 34 »



# Réfugiés bien venus

Prendre sa part pour l'accueil des réfugiés

La France en est à peine à plus de 10% de ses engagements  
Ils sont moins de 10, entrés par un autre pays européen, qui  
risquent d'être renvoyés !

Samedi matin, 20 mai 2017, sur France inter, Delphine Simon relatait les propos tenus par Benjamin Griveaux, porte-parole de La république en Marche. Celui-ci indiquait que la France devait « prendre sa part » de réfugiés en provenance des pays de « première arrivée » : la Hongrie, la Grèce et l'Italie. Sur les 30.000 que la France s'était engagée à accueillir en 2015, Benjamin Griveaux précise qu'elle n'en avait accueilli que 6.000. Faux, lui a répondu Delphine Simon : d'après la Commission européenne, la France n'en a accueilli que 3.400 ; les 6.000, ce serait à peu près le nombre de personnes migrantes relocalisées pour toute l'Europe.

Alors oui, Monsieur le Préfet, en acceptant que les quelques demandeurs d'asile qui sont passés par un autre pays, avant d'arriver en France et particulièrement dans l'Hérault, puissent faire leur demande d'asile ici, vous contribuerez à ce que, simplement, la France prenne un peu mieux sa part et respecte ses engagements.

Monsieur le Préfet, l'accord Dublin, qui suppose qu'un demandeur d'asile doit faire sa demande dans le premier pays européen où il a laissé ses empreintes, n'a pas vocation à être appliqué à Montpellier : les quelques réfugiés concernés dans notre département doivent pouvoir déposer leur demande d'asile chez nous !

Tous doivent pouvoir faire leur demande d'asile ici !

**Rassemblement lundi 29 mai 2017**

**à 17h30**

**Devant la préfecture**

**Place des Martyrs de la Résistance**

